



4^e édition du concours « Ton court pour l'égalité » !

*Impliquer les jeunes dans la lutte contre le sexisme et les inégalités femmes-hommes grâce à la vidéo :
un pari relevé chaque année par #TCPE !*

Les vidéos prennent de plus en plus de place dans nos vies numériques. Cette forme d'expression permet de passer rapidement des messages forts et de donner à toutes et tous la **possibilité de s'exprimer**. C'est ce que montre tous les ans le concours « **Ton court pour l'égalité** » qui permet aux 18-25 ans d'exprimer leur créativité autour de la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Grâce à ce concours, ils et elles imaginent la société autrement, pointent ses travers, et portent des messages forts.

Organisé par le **Centre Hubertine Auclert** (Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes), **ONU Femmes France** et le Pôle Egalité femmes-hommes de l'**Université Paris Diderot**, il n'impose que deux conditions : avoir entre 18 et 25 ans et créer des films courts (entre 30 et 180 secondes générique compris).

Parce que **l'égalité est le moteur de ce concours**, les trois lauréat-e-s sont récompensé-e-s d'une dotation identique d'un montant minimum de 2000 €.

Cette année, 3 prix seront à gagner :

- **Le prix « Femmes et espaces publics »**, reprend la thématique de l'année qui est à comprendre au sens réel et virtuel. Cette thématique comprend certaines violences, comme le harcèlement dans les lieux publics (rue, transports, magasins, tout lieu ouvert au public ...), mais aussi le *manspreading*, les cyberviolences, l'occupation par les femmes des espaces publics ou encore leur place dans la vie publique.
- **Le prix « Lutte contre le sexisme »** sous toutes ses formes et dans tous les domaines (blagues, insultes, violences, dévalorisation, dans la sphère privée, les médias, la sphère publique ...)
- **Le prix « Coup de cœur du jury »**, qui récompensera l'audace, la liberté, l'égalité !

Le calendrier du concours pour les jeunes créateurs et créatrices :

- 1- **Les inscriptions obligatoires** sont ouvertes jusqu'au samedi 30 juin 2018.
- 2- **L'envoi des films** doit être effectué avant le lundi 3 septembre 2018 à l'adresse contact@toncourtpourlegalite.com
- 3- **Le jury**, composé de personnalités du 7^{ème} art, de personnalités utilisant la vidéo et d'acteur-rice-s de l'égalité femmes-hommes, se réunira mi-septembre
- 4- **La remise des prix** se déroulera début octobre 2018 dans une collectivité membre du Centre Hubertine Auclert

À noter, une page Facebook dédiée au concours a été mise en ligne à l'adresse : www.facebook.com/toncourtpourlegalite

À vos caméras, vos talents, votre liberté !

CONTACTS

Paola Paci – paola.paci@hubertine.fr – 01 75 00 04 44

Céline Mas – celine.mas@onufemmes.fr – 01 57 27 94 58

➔ **Retrouvez les gagnant-e-s des premières éditions sur la chaîne**

Youtube du [Centre Hubertine Auclert](http://www.youtube.com/CentreHubertineAuclert) et du [Comité ONU Femmes France](http://www.youtube.com/ComiteONU-Femmes-France)